

# SONDAGE SUR LES BESOINS - PROGRAMMES DE 2<sup>E</sup> CYCLE EN ÉTUDES APPLIQUÉES DU VIEILLISSEMENT

présenté à

**L'Université de Moncton - Éducation permanente**

et au

**Consortium national de formation en santé (CNFS)  
Volet Université de Moncton**

Soumis conjointement par



**Aldéa Landry**  
Landal Inc.  
69, rue Alma, 2<sup>ème</sup> étage  
Moncton, N.-B.  
E1C 4Y3  
aldea.landry@landalinc.com



**Jean-Guy Vienneau**  
JGV Consultants Inc.  
125, rue Nathalie  
Dieppe, N.-B.  
E1A 8V1  
jgvienne@nbnet.nb.ca

## Table des matières

<b>A- MISE EN CONTEXTE.....</b>	<b>3</b>
A.1 Problématique et compréhension du mandat.....	3
A.2 Les programmes.....	4
<b>B - METHODOLOGIE.....</b>	<b>5</b>
<b>C- RESULTATS .....</b>	<b>6</b>
C.1. Sondage en ligne.....	7
C.1.1 Description démographique de l'échantillon .....	7
C.1.2. Connaissance des programmes de 2 <sup>e</sup> cycle sur le vieillissement de l'Université de Moncton.....	10
C.1.3 Incitatifs et programmes de formation professionnelle des employeurs .....	12
C.1.4 Intérêts particuliers des répondants et répondantes.....	14
C.2 Sondage ciblé et entrevues en profondeur .....	21
C.2.1 Présentation des programmes et publicité.....	22
C.2.2 Connaissance des programmes .....	22
C.2.3 Les différents cours dans le programme.....	23
C.2.4 Contraintes matérielles et coûts.....	23
C.2.5 Livraison en ligne.....	23
C.2.6 Défis et opportunités de recrutement.....	24
C.3 Recensement des programmes similaire.....	25
<b>D- ANALYSE ET DISCUSSION.....</b>	<b>25</b>
D.1 La profondeur de l'intérêt pour les programmes d'études de 2 <sup>e</sup> cycle en études du vieillissement de l'Université de Moncton .....	26
D.2 Les programmes et leurs composantes .....	27
D.3 La clef du succès, les programmes de soutien à la formation de l'employeur.....	27
D.4 L'offre à distance.....	28
D.5 L'admissibilité aux programmes de certificat et au diplôme.....	28
<b>E- CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>28</b>
Recommandations .....	29
Conclusion.....	30
<b>ANNEXE A.....</b>	<b>32</b>
<b>ANNEXE B .....</b>	<b>36</b>
<b>ANNEXE C .....</b>	<b>41</b>
<b>ANNEXE D.....</b>	<b>443</b>
<b>ANNEXE E.....</b>	<b>44</b>

## **A- MISE EN CONTEXTE**

Le Consortium national de formation en santé (CNFS), un regroupement pancanadien constitué de onze établissements d'enseignement universitaire et collégial offrant des programmes d'études en français dans diverses disciplines de la santé et de partenaires régionaux, contribue à réduire les pénuries de ressources humaines francophones dans le domaine de la santé au Canada.

Dans le cadre de ce consortium pan canadien, l'équipe du CNFS - volet Université de Moncton coordonne les efforts de développement et de mise en œuvre de projets de formation et de recherche en santé pour l'Université de Moncton.

La question du vieillissement, par opposition à la gérontologie, constituant une grande préoccupation des preneurs de décisions et de la population en général, l'Université de Moncton a trouvé l'opportunité d'offrir une formation de 2<sup>e</sup> cycle en la matière.

C'est ainsi que lors des phases II (2003-2008) et III (2008-2013) du CNFS que l'Université de Moncton s'est vu accorder un financement afin de développer deux programmes spécialisés en études appliquées du vieillissement (ÉAV). Les deux programmes de 2e cycle ont été développés et sont offerts à l'Éducation permanente, soit : le Certificat de deuxième cycle en études appliquées du vieillissement et le Diplôme de deuxième cycle en études appliquées du vieillissement.

Le programme a débuté à l'hiver 2009 avec l'offre d'un cours, Géro6140 (Psychologie du vieillissement), un de six (6) cours option.

### **A.1 Problématique et compréhension du mandat**

Malgré tous les efforts de promotion, de publicité et de recrutement déployés au cours des dernières années par le CNFS - volet Université de Moncton et l'Éducation permanente, les inscriptions au certificat et au diplôme en ÉAV sont moins nombreuses qu'escomptées.

Face à cette problématique, l'Éducation permanente et le CNFS - volet Université de Moncton, ont décidé de procéder à un sondage sur les besoins dont le but était d'une part, de mieux comprendre les besoins actuels de formation des professionnels de la santé dans le domaine du vieillissement et des services de santé et d'autre part, d'évaluer et de jauger la pertinence des deux programmes en question en fonction de la clientèle cible et des autres programmes similaires, ailleurs au pays. Suite à un appel lancé en décembre 2011, le mandat fut confié aux partenaires Landal Inc. et JGV Consultants Inc. en janvier 2012.

Le présent rapport présente les résultats du sondage en cinq (5) grandes sections :

- A- Mise en contexte
- B- Méthodologie
- C- Résultats
- D- Analyse et discussion
- E- Recommandations et conclusion

## **A.2 Les programmes**

Le certificat de deuxième cycle en études appliquées du vieillissement est un programme à temps partiel comportant 15 crédits qui doit être complété à l'intérieur de deux ans. Quant au diplôme, il s'agit également d'un programme à temps partiel qui comporte 30 crédits et doit être complété à l'intérieur de trois ans. Les cours suivis au certificat sont tous crédités pour le diplôme. (Voir Annexe A pour une description des programmes et des conditions d'admission.)

L'admission à ces deux programmes et la livraison de ceux-ci semblent *a priori*, être adaptée aux besoins particuliers de la population adulte. En effet, bien que le baccalauréat soit une condition d'admission, les demandes d'admission de personnes ne détenant pas de diplôme universitaire de premier cycle peuvent être considérées si ces personnes possèdent une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le domaine du vieillissement. Par ailleurs, sept des cours sont offerts en ligne pour permettre aux professionnels de la santé de les suivre à leur gré, sans avoir à se déplacer.

Trois ans après leur lancement, les taux d'inscription au certificat et au diplôme ne sont toujours pas à la hauteur des prévisions de départ, comme le démontre le tableau suivant :

<b>Tableau 1</b>						
<b>Nombre d'inscriptions et de diplômés prévus et réels aux programmes de certificat et de diplôme de 2<sup>e</sup> cycle en études appliquées du vieillissement (ÉAV)</b>						
	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13	Total
<b>1. Nombre d'inscriptions au certificat en ÉAV</b>						
Prévues	0	3	4	5	6	<b>18</b>
Réelles	0	3	0	4		<b>7</b>
<b>2. Nombre d'inscriptions au diplôme en ÉAV *</b>						
Prévues	0	0	3	3	4	<b>10</b>
Réelles	0	0	0	0		<b>0</b>
<b>3. Nombre de diplômés au certificat en ÉAV</b>						
Prévus	0	0	0	2	3	<b>5</b>
Réels	0	0	0	1		<b>1</b>
<b>4. Nombre de diplômés au diplôme en ÉAV</b>						
Prévus	0	0	0	1	2	<b>3</b>
Réels	0	0	0	0		<b>0</b>
* Notons que plusieurs étudiants « libres » ont suivis des cours en ÉAV sans toutefois être inscrits au programme de certificat ou de diplôme (4 étudiants en 2010-2011 et 5 étudiants en 2011-2012)						

Au chapitre des admissions aux programmes, quatorze (14) personnes ont été admises, mais seulement sept (7) d'entre elles ont effectivement suivi des cours du programme de certificat. Une seule personne a obtenu le certificat. Les informations recueillies auprès de l'Éducation permanente révèlent que deux (2) personnes ont débuté, mais se sont retirées parce que les cours se donnaient par internet. Cinq (5) personnes admises, dont une étudiante internationale, ne se sont jamais inscrites aux cours.

## **B - METHODOLOGIE**

La méthodologie adoptée comporte trois (3) éléments réalisés à la suite d'une rencontre de démarrage avec le comité d'orientation de l'étude tenue le 3 février 2012 soit : l'administration d'un sondage en ligne (voir l'Annexe B) ; des entrevues téléphoniques en profondeur auprès de dix-huit (18) personnes des divers secteurs d'intérêts ; et une recension internet de programmes similaires ailleurs au pays.

Le sondage en ligne fut réalisé en utilisant le logiciel *SurveyMonkey*. Un questionnaire de 24 items fut administré en ligne. Deux items demandaient des identifications personnelles (nom, courriel) et trois des données sociodémographiques. Quatre items vérifiaient si les répondants et répondantes soignaient ou traitaient des personnes âgées dans le cadre de leur emploi, s'ils possédaient déjà de la formation sur le vieillissement et s'ils avaient suivi et s'ils étaient intéressés par des cours par internet. Quatre items vérifiaient la connaissance des programmes de 2<sup>e</sup> cycle en études du vieillissement offerts à l'Université de Moncton ainsi que la connaissance de programmes de développement professionnel et d'incitatifs offerts par l'employeur. Deux items mesuraient l'intérêt général pour le sujet du vieillissement et sept mesuraient des particularités entourant l'intérêt pour le sujet du vieillissement. Enfin, deux items sollicitaient des commentaires généraux des répondants et répondantes.

Au total, 554 personnes ont répondu au sondage et forment l'échantillon.. Ce nombre impressionnant de réponses est sans nul doute dû au fait que les personnes concernées l'ont reçu de leurs propres collèges ou associations professionnelles qui les encourageaient à y répondre. Afin d'obtenir la collaboration des dirigeants de ces collèges et associations, un message courriel (voir Annexe D) leur a été envoyé pour leur demander, en premier lieu, une consultation téléphonique. Cette consultation visait à obtenir leur appui et collaboration pour l'envoi du sondage à leurs membres, pour leur expliquer le but et l'importance de ce sondage et pour répondre à leurs questions, le cas échéant.

Quant aux entrevues téléphoniques en profondeur, elles contenaient des questions ouvertes sur les thèmes suivants selon la catégorie des répondants ou répondantes (voir Annexe C) :

- la connaissance et la perception du programme
- les programmes de 2<sup>e</sup> cycle offerts à l'Université de Moncton
- le marketing

- le syllabus
- l'intérêt des employés à suivre de tels programmes
- les changements souhaités aux cours offerts
- soutien financier ou autres incitatifs accordés aux employés
- comment ils ou elles avaient découvert les programmes
- pourquoi ils ou elles se sont inscrits ou n'ont pas poursuivi
- leur degré de satisfaction

Les entrevues téléphoniques visaient à recueillir de l'information détaillée et qualitative sur les besoins, les possibilités, les contraintes et sur la qualité du produit offert par l'Université. Cette information a permis de colorer le type d'interprétation à faire à propos des résultats au sondage en ligne.

La sélection des personnes ciblées pour ces entrevues visait à obtenir l'éventail de divers points de vue de la part des principaux intervenants soit, les étudiants, y compris ceux qui ont abandonné, les employeurs, les dirigeants d'associations professionnelles, les experts du secteur de la santé ainsi que les responsables du marketing et des admissions.

L'information sur les programmes leur était envoyée à l'avance ainsi que le but de l'entrevue leur était envoyé au préalable.

## **C- RESULTATS**

Les résultats présentés dans cette section sont regroupés en deux (2) catégories principales chacune subdivisée en différentes parties contenant les types d'information colligée.

### **C.1. Sondage en ligne**

- C.1.1 Description démographique de l'échantillon
- C.1.2 Connaissance des programmes de 2<sup>e</sup> cycle sur le vieillissement de l'Université de Moncton
- C.1.3 Incitatifs et programmes de formation professionnelle des employeurs
- C.1.4 Intérêts particuliers des répondants et répondantes
  - C.1.4.1 Importance des différents cours des programmes

### **C.2. Sondage ciblé et entrevues en profondeur**

- C.2.1 Présentation des programmes et publicité
- C.2.2 Connaissance des programmes
- C.2.3 Les différents cours dans le programme
- C.2.4 Contraintes matérielles et coûts

- C.2.5 Livraison en ligne
- C.2.6 Défis et opportunités de recrutement

### C.3 Recensement des programmes similaires

#### **C.1. Sondage en ligne**

Le sondage en ligne a été administré en février et mars 2012. Les résultats proviennent des réponses de 554 répondants et répondantes. Les questionnaires partiellement remplis n'ont pas été rejetés. Cette modalité explique pourquoi les tableaux présentés ici n'ont pas tous le même total de répondants et répondantes. Dans la présentation des résultats, des citations tirées des entrevues en profondeur ont été utilisées pour mettre certaines données en évidence.

Deux sous-groupes ont été identifiés à partir des données du sondage en ligne : les « soignants » et les « intéressés ». Les « **soignants** » sont les répondants et répondantes qui offrent des soins de première ligne par opposition à ceux et celles qui ne travaillent pas directement avec la clientèle des personnes âgées. Les « **intéressés** » sont ceux et celles qui ont spécifiquement indiqué leur intérêt pour le certificat ou le diplôme de 2<sup>e</sup> cycle en études du vieillissement offerts par l'Université de Moncton. Les données qui ont permis de définir le sous-groupe des « soignants » se retrouvent dans le Tableau 2 dans la prochaine section, soit la section C.1.1. Celles qui ont permis de définir le sous-groupe des « intéressés » se retrouvent dans le Tableau 8 de la section C.1.4.

Ces deux sous-groupes seront systématiquement distingués de l'échantillon global dans la présentation des résultats au sondage en ligne. Cette façon de procéder ne facilite pas seulement l'identification d'une sous-population cible pour l'objectif visé mais aide également à différencier les connaissances, les intérêts et les possibilités reliées à chaque sous-groupe.

##### **C.1.1 Description démographique de l'échantillon**

Le Tableau 2 présente la distribution des données selon la catégorie d'âge, le niveau de scolarisation, l'intérêt personnel ou professionnel pour le sujet du vieillissement et le travail en tant que « soignants » ou personne indirectement reliée aux soins auprès des personnes âgées.

<b>Tableau 2</b>																																					
<b>Quatre fenêtres illustrant la distribution des répondants et répondantes selon leur catégorie d'âge, le niveau d'éducation complétée, leur intérêt professionnel vs personnel et selon qu'ils "soignent" ou non des personnes âgées dans le cadre de leur travail</b>																																					
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie d'âge</th> <th>Nombre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>18 - 25</td><td>31</td></tr> <tr><td>26 - 34</td><td>126</td></tr> <tr><td>35 - 44</td><td>141</td></tr> <tr><td>45 - 54</td><td>170</td></tr> <tr><td>55 - 64</td><td>69</td></tr> <tr><td>65 +</td><td>8</td></tr> <tr><td>Non déclaré</td><td>9</td></tr> <tr><td><b>Totaux</b></td><td><b>554</b></td></tr> </tbody> </table>		Catégorie d'âge	Nombre	18 - 25	31	26 - 34	126	35 - 44	141	45 - 54	170	55 - 64	69	65 +	8	Non déclaré	9	<b>Totaux</b>	<b>554</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Niveau d'éducation</th> <th>Nombre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Doctorat</td><td>17</td></tr> <tr><td>Maitrise</td><td>66</td></tr> <tr><td>Baccalauréat</td><td>338</td></tr> <tr><td>Niveau collégial</td><td>94</td></tr> <tr><td>Certificat du secondaire</td><td>24</td></tr> <tr><td>Non déclaré</td><td>15</td></tr> <tr><td><b>Totaux</b></td><td><b>554</b></td></tr> </tbody> </table>		Niveau d'éducation	Nombre	Doctorat	17	Maitrise	66	Baccalauréat	338	Niveau collégial	94	Certificat du secondaire	24	Non déclaré	15	<b>Totaux</b>	<b>554</b>
Catégorie d'âge	Nombre																																				
18 - 25	31																																				
26 - 34	126																																				
35 - 44	141																																				
45 - 54	170																																				
55 - 64	69																																				
65 +	8																																				
Non déclaré	9																																				
<b>Totaux</b>	<b>554</b>																																				
Niveau d'éducation	Nombre																																				
Doctorat	17																																				
Maitrise	66																																				
Baccalauréat	338																																				
Niveau collégial	94																																				
Certificat du secondaire	24																																				
Non déclaré	15																																				
<b>Totaux</b>	<b>554</b>																																				
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Intérêt</th> <th>Nombre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Professionnel</td><td>362</td></tr> <tr><td>Personnel</td><td>153</td></tr> <tr><td>Non déclaré</td><td>39</td></tr> <tr><td><b>Totaux</b></td><td><b>554</b></td></tr> </tbody> </table>		Intérêt	Nombre	Professionnel	362	Personnel	153	Non déclaré	39	<b>Totaux</b>	<b>554</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Soignants</th> <th>Nombre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Oui</td><td>387</td></tr> <tr><td>Non</td><td>155</td></tr> <tr><td>Non déclaré</td><td>12</td></tr> <tr><td><b>Totaux</b></td><td><b>554</b></td></tr> </tbody> </table>		Soignants	Nombre	Oui	387	Non	155	Non déclaré	12	<b>Totaux</b>	<b>554</b>														
Intérêt	Nombre																																				
Professionnel	362																																				
Personnel	153																																				
Non déclaré	39																																				
<b>Totaux</b>	<b>554</b>																																				
Soignants	Nombre																																				
Oui	387																																				
Non	155																																				
Non déclaré	12																																				
<b>Totaux</b>	<b>554</b>																																				

La distribution des données selon l'âge indique une courbe relativement normale des nombres à partir de l'âge de 18 ans jusqu'à l'âge de la retraite et même plus. La médiane estimée de l'âge serait juste inférieure à 45 ans (un calcul précis de l'âge moyen et de la médiane n'est pas inclus puisque l'âge fut inscrit dans des catégories plutôt que dans un chiffre absolu). Le niveau de scolarisation est élevé. Quarante-huit pour cent (48 %) des réponses indiquent une formation au niveau des études supérieures et 79 % ont complété un baccalauréat universitaire. Enfin, 70 % sont des « soignants » alors que 30 % n'ont pas ce lien direct avec les personnes âgées.

Une très grande majorité des réponses indiquent qu'il existe un intérêt professionnel ou personnel pour le sujet du vieillissement. En effet, quatre-vingt-treize pour cent (93%) de l'échantillon se dit intéressé par le sujet du vieillissement dont 73% pour des raisons professionnelles.



Dans le Tableau 2 que nous venons de présenter le sous-groupe des « soignants » apparaît comme un sous-groupe important de l'échantillon. Étant donné l'importance du groupe des « soignants » (N=387 ou 70% de l'échantillon), un tableau (Tableau 3, ci-dessous) a été préparé pour présenter certaines caractéristiques démographiques de ce sous-groupe.

<b>Tableau 3</b>								
<b>Répartition des "soignants" selon leur catégorie d'âge et leur niveau d'éducation</b>								
<b>N = 387</b>								
Niveau d'éducation	Catégorie d'âge						Non déclaré	<b>Totaux</b>
	18 - 25	26 - 34	35 - 44	45 - 54	55 - 64	65 +		
Doctorat	1	5	4	1	1			<b>12</b>
Maîtrise	1	19	14	10	6	1		<b>51</b>
Baccalauréat	20	65	63	74	19		1	<b>242</b>
Collégial	0	8	16	28	13	1	1	<b>67</b>
Secondaire	0	0	2	3	0	2		<b>7</b>
Non déclaré	0	0	3	2	3	0		<b>8</b>
<b>Totaux</b>	<b>22</b>	<b>97</b>	<b>102</b>	<b>118</b>	<b>42</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>387</b>

Dans le groupe des « soignants » (N=387), 221 n'ont pas atteint l'âge de 45 ans et 88 % d'entre eux détiennent au moins un baccalauréat universitaire. Ceux qui sont âgés de 45 ans et plus sont au nombre de 166 dont 68 % détiennent au moins un baccalauréat universitaire.

Les données démographiques comprennent également des informations concernant les domaines d'études dans la formation des répondants et répondantes. Les données présentées au Tableau 4 révèlent au moins 22 différents domaines d'études dans les réponses.

<b>Tableau 4</b>			
<b>Liste des domaines de formation (programme ou champ d'études) des répondants</b>			
Administration	11	Orthophonie	13
Archiviste	2	Pharmacie	4
Audiologie	4	Physiothérapie	12
Biochimie	1	Psychologie	9
Techniques de bureau (variées)	19	Radiologie	2
Éducation	2	Santé (domaine non précisé)	27
Ergothérapie	10	Service social	22
Science infirmière	269	Sociologie	2
Inhalothérapie	7	Techniques de laboratoire (variées)	8
Loisirs	5	Théologie	1
Médecine	10	Traduction (langues)	2
Nutrition	6		
<b>Grand total</b>			<b>346</b>

Il n'est pas difficile d'identifier au moins 15 de ces domaines comme des domaines directement reliés à la santé. Enfin, on constate dans l'échantillon que la science infirmière constitue le domaine d'études prédominant. Le nombre d'infirmières représente 60 % de l'échantillon (N=269 sur 448 réponses à la question du domaine d'études).

En regroupant les informations des Tableaux 2, 3 et 4 l'observation suivante devient plausible : l'échantillon est composé d'infirmières en très grande majorité ; la majorité détiennent le baccalauréat universitaire ; elles sont « soignantes » et elles sont intéressées par le sujet du vieillissement.

### **C.1.2. Connaissance des programmes de 2<sup>e</sup> cycle sur le vieillissement de l'Université de Moncton**

L'information présentée ici porte sur la connaissance des programmes en tant que telle, sur le besoin d'informations additionnelles concernant ces programmes, sur les intentions avouées à suivre un programme de formation en études du vieillissement ainsi que sur l'intérêt à suivre des cours en classe ou à distance. Dans le Tableau 5, ci-dessous, cette information est présentée en distinguant les réponses de tous les répondants et répondantes au sondage de celles de deux sous-groupes, le sous-groupe des « soignants » et celui des « intéressés ».

<b>Tableau 5</b>			
<b>La connaissance et l'intérêt envers les programmes de formation de 2e cycle en études du vieillissement des trois groupes: tous, soignants et intéressés</b>			
<b>Question</b>	<b>Tous (N=554)</b>	<b>Soignants (N=387)</b>	<b>Intéressés (N=114)</b>
Connaissez-vous les programmes de formation de 2e cycle en études appliquées du vieillissement offerts à l'Université de Moncton?			
Oui	98	80	39
Non	443	314	58
Seriez-vous intéressé à en savoir plus sur les programmes?			
Oui	340	272	87
Non	195	106	9
Avez-vous déjà songé à vous inscrire à l'un de ces programmes ou à d'autres programmes sur le vieillissement?			
Oui	164	132	89
Non	335	230	8
Les cours peuvent être suivis en classe ou à distance; quelle méthode de livraison préféreriez-vous?			
En classe	127	93	29
À distance	330	247	68

La connaissance des programmes d'études du vieillissement de l'Université de Moncton n'est pas très élevée dans le grand échantillon. Dans le Tableau 5 on observe que 443 personnes sur 554 (80 %) disent ne pas connaître les programmes de 2<sup>e</sup> cycle en études du vieillissement de l'Université. Seulement 98 affirment les connaître. Cette donnée à elle seule soulève l'urgence d'une publicité qui informe la clientèle. Du côté plus positif, 340 personnes sont intéressées à les connaître.

Dans les réponses au sondage que nous venons de décrire, les « soignants » ne se démarquent aucunement de l'échantillon total car leurs réponses concernant la connaissance des programmes, le besoin d'informations additionnelles sur les programmes, etc. sont réparties à peu près comme le sont les réponses de l'échantillon global. Par contre, les « intéressés » ont proportionnellement et légèrement plus de connaissances des programmes de l'Université. Et ce qui est intéressant à retenir par l'Université c'est qu'une très grande proportion des « intéressés » (78 %) a déjà songé à s'inscrire à un programme sur le vieillissement.

Le manque de connaissances généralisé des programmes est également perçu dans la communauté comme en témoigne l'affirmation qui suit :

« Il n'y a pas de connaissance de ces programmes ici au niveau des ressources humaines. »  
*Une personne-cadre au Réseau de santé Vitalité*

Les données du Tableau 5 et celles du Tableau 2 sur l'intérêt pour le sujet du vieillissement convergent et permettent de déceler le potentiel en termes de clientèle. Il existe des grands nombres de clients potentiels pour le certificat ou le diplôme qui ont très peu de connaissances des programmes offerts par l'Université sur le sujet du vieillissement et qui voudraient connaître ces programmes. Cent-soixante-quatre (164), soit 30% de l'échantillon total, dont cent-trente-deux (132), soit 34% des « soignants », et quatre-vingt-neuf (89), soit 78% des « intéressés » ont déjà songé à s'inscrire à un programme de formation et sont disposés dans une très large majorité à suivre des cours sur internet.

### C.1.3 Incitatifs et programmes de formation professionnelle des employeurs

Le sondage demandait aux répondants et répondantes d'indiquer si leur employeur avait un programme de développement professionnel qui pourrait couvrir les frais d'une formation en études du vieillissement. Les données sont présentées au Tableau 6, ci-dessous. Cent quarante-sept (147) réponses indiquent que oui.

<b>Tableau 6</b>			
<b>La connaissance des programmes de formation des employeurs chez les trois groupes: tous, soignants et intéressés</b>			
<b>Question</b>	<b>Tous (N=554)</b>	<b>Soignants (N=387)</b>	<b>Intéressés (N=114)</b>
Votre employeur offre-t-il un programme de développement professionnel qui pourrait couvrir les frais de ce type de programme?			
Oui	147	104	29
Non	368	266	73
Votre employeur offre-t-il des reconnaissances pour ce type de formation?			
Augmentation de salaire	18	16	5
Promotion	9	5	3
Mention spéciale	59	41	15

Ce nombre de réponses positives semble petit ; 368 ont indiqué que non. Considérant qu'au Tableau 2 nous avons constaté que 362 des 554 réponses indiquent un intérêt professionnel pour une formation en études du vieillissement et d'autre part que 387 ont des activités de « soignants » dans leurs fonctions, il est décevant de constater qu'autant de répondants et répondantes au sondage en ligne soutiennent qu'il n'existe pas de programme incitatif pour nourrir leur intérêt. Nul doute que l'intérêt général manifesté dans de telles circonstances reste au niveau des bonnes intentions.

« Il n'existe plus de budget assigné aux dépenses pour la formation du personnel. Tous ces fonds sont disparus, faute d'argent ».

Une personne-cadre à la retraite du Réseau de santé Vitalité

Quelques employeurs offrent une reconnaissance pour une formation de ce type, mais l'incitatif reste faible. Quelques-uns des commentaires recueillis indiquent qu'une promotion était possible comme incitatif, ou encore qu'une augmentation de salaire était associée à l'obtention d'un diplôme de maîtrise. En effet, seulement 9 répondants et répondantes ont indiqué qu'ils auraient une promotion comme incitatif suite à une formation en études du vieillissement et seulement 18 ont indiqué qu'ils recevraient une augmentation de salaire comme programme de reconnaissance de la part de l'employeur. Les nombres sont légèrement plus élevés dans le cas d'une reconnaissance au moyen d'une mention spéciale. Ce nombre atteint 59.

Deux cent sept (207) commentaires ont été ajoutés aux réponses à la question de la reconnaissance par l'employeur. Il est significatif qu'autant de répondants et répondantes aient pris la peine d'écrire un commentaire. Dans l'ensemble, ces commentaires décrivent comment les répondants et répondantes ne voient pas de vrai programme de reconnaissance par l'employeur dans leur réalité.. Voici un échantillon de leurs commentaires :

C'est sujet à vérification  
Il y a une prime pour l'obtention de la maîtrise  
Je ne connais pas vraiment  
Il existe les crédits d'éducation continue  
Ça compte dans l'évaluation du rendement  
C'est simplement mis au dossier

Au bout du compte, les données et les commentaires établissent clairement que ceux et celles qui voudraient ou pourraient s'inscrire à un programme d'études du vieillissement ne vont pas le faire parce qu'il existe un programme de reconnaissance offert par l'employeur. L'intérêt semble fort malgré la rareté de ce genre de programme.

### C.1.4 Intérêts particuliers des répondants et répondantes

Le sondage explorait les intérêts particuliers des répondants et répondantes à poursuivre une formation en études du vieillissement. Rappelons ici que les résultats présentés dans le Tableau 2 avaient décrit un échantillon global dont la très grande majorité était intéressée par le sujet du vieillissement. Dans les prochains paragraphes ainsi que dans les tableaux qui les accompagnent nous présentons les intérêts particuliers en analysant les types d'activités de formation ainsi que les contenus spécifiques des connaissances sur le sujet du vieillissement que les répondants et répondantes sont disposés à entreprendre ou à étudier. Les premiers résultats sont présentés dans le Tableau 7.

<b>Tableau 7</b>			
<b>Réponses à trois questions se rapportant à l'intérêt général pour une formation dans le domaine du vieillissement</b>			
<b>Question</b>	<b>Groupe</b>		
	<b>Tous N=554</b>	<b>Soignants N=387</b>	<b>Intéressés N=114</b>
- <b>Avez-vous déjà suivi des formations sur le vieillissement tel que:</b>			
♦ Des séminaires	84	70	36
♦ Des conférences	223	183	73
♦ Des cours au niveau collégial ou universitaire	226	176	57
♦ Autre	44	42	8
<input type="checkbox"/>			
<b>Avez-vous déjà suivi des cours par internet?</b>			
Oui	154	98	40
Non	391	289	74
<b>Si non, seriez-vous à l'aise de le faire?</b>			
Oui	400	290	83
Non	63	44	8

Dans ce tableau, les réponses révèlent que l'échantillon est constitué de nombreux individus qui ont déjà été sensibilisés au sujet du vieillissement par le passé. Dans le grand échantillon on observe que 84 personnes (15%) ont déjà suivi des séminaires d'études du vieillissement par le passé. Deux cent vingt-trois [223] (40%) ont suivi des conférences et 226 (41%) des cours au niveau collégial ou universitaire. Cela indique clairement une sensibilisation au sujet du vieillissement, que ce soit parce que des cours sur le vieillissement étaient obligatoires dans leurs programmes de formation initiale ou parce que les cours ont été suivis par choix personnel. Ce peut être le cas du grand groupe d'infirmières qui

constitue la majorité de l'échantillon et qui détiennent un baccalauréat. Plusieurs auraient suivi un cours sur le vieillissement ou auraient fait un stage dans les soins aux personnes âgées. Ce genre de sensibilisation pendant la formation initiale a certainement marqué plusieurs répondants et répondantes qui, maintenant sur le marché du travail, manifestent des intérêts particuliers.

Le sous-groupe des « soignants » a plus ou moins les mêmes caractéristiques quant aux formations antérieures. C'est-à-dire que 18% (84) ont déjà suivi des séminaires, 47% (183) des conférences et 45% (176) des cours au niveau collégial ou universitaire.

Quant au sous-groupe des « intéressés » ils sont également relativement nombreux à avoir suivi des séminaires, des conférences ou des cours. Dans ce sous-groupe la proportion des répondants et répondantes qui ont déjà suivi des activités de formation est légèrement plus élevée. En effet 32% (36) ont suivi des séminaires, 64% (73) des conférences et 50% (57) des cours. Leur intérêt pour le certificat ou pour le diplôme ne dépendrait donc pas d'un manque de sensibilisation sur le sujet de vieillissement. Au contraire, les activités antérieures semblent avoir nourri leur intérêt pour une formation additionnelle, l'argument étant qu'ils sont intéressés à continuer.

Les répondants et répondantes ont ajouté des commentaires qui dans certains cas précisent la nature ou le contenu de la formation antérieure. En exemple, on retrouve des commentaires tels que « un séminaire sur le sujet de la démence » ou « conférence sur l'Alzheimer ». Les répondants et répondantes ont également offert des commentaires sur un large éventail d'activités de formation antérieure. Voici un échantillon de ces commentaires :

Certificat en gérontologie	Cours pendant le baccalauréat
Études personnelles	Longue expérience
Lectures	Groupe de discussion au travail

Ce genre de commentaire suggère que les connaissances sur le vieillissement dont parlent les répondants et répondantes ne sont pas des connaissances développées dans un contexte théorique et pratique structuré. Exceptions faite des connaissances apprises dans le cadre du Certificat en gérontologie les connaissances apprises l'ont été dans un contexte surtout informel ou caractérisé par les expériences au travail.

Toujours sur le sujet de l'intérêt des répondants et répondantes pour des formations sur le vieillissement, les résultats aux questions concernant l'offre de cours en ligne a fourni des résultats également intéressants. En effet, dans le grand échantillon 154 réponses indiquent avoir déjà suivi des cours par internet (28 % de l'échantillon) 400 se disent disposés à le faire (72 % de l'échantillon). Ces proportions sont pratiquement les mêmes pour le sous-groupe des « soignants ». Il ne semble donc pas y avoir de raisons pour lesquelles l'offre de formation en études du vieillissement ne pourrait pas se faire par internet. Pour le groupe des « intéressés » en particulier, la majorité n'a pas suivi des cours par internet mais est intéressée à le faire.

Le sondage poursuivait l'étude des intérêts particuliers des répondants et répondantes en explorant les intérêts pour différentes options ou types de formation, l'objectif étant de savoir si un programme complet, seulement des cours ou d'autres activités de formation sont préférées. Les résultats sont présentés dans le Tableau 8.

<b>Tableau 8</b>		
<b>Intérêts particuliers pour différents types de formation de 2e cycle sur le vieillissement</b>		
<b>Type de formation</b>	<b>Tous N=554</b>	<b>Soignants N=387</b>
Certificat de 2e cycle présentement offert	65 *	54
Diplôme de 2e cycle présentement offert	31 *	24
Certificat et diplôme (choix double)	18*	16
Seulement des cours de 2e cycle	17	14
Un 2e certificat de 1er cycle	1	1
Des stages supervisés avec un expert en soins aux personnes âgées	18	18
Une formation courte sur les maladies et les médicaments	99	80
Autre **	36	26
<p>* Un total de 114 personnes sont intéressées aux programmes de certificat et de diplôme de 2e cycle en études du vieillissement de l'Université. Ces personnes constituent le groupe des "intéressés" (65 + 31 + 18)</p> <p>** Plusieurs réponses dans la catégorie "autre" ont indiqué "je ne sais pas", "aucune" et enfin d'autres ont indiqué des plans de carrière, tels des maîtrises ou changements de profession.</p>		

Ce tableau explique plusieurs facettes des intérêts identifiés dans les réponses au sondage en ligne. Deux cent quatre-vingt-cinq (285) personnes ont répondu à la question. Et les réponses illustrent



comment les intérêts sont partagés. L'intérêt pour des études de 2<sup>e</sup> cycle sur le vieillissement n'est pas aussi répandu que l'intérêt général semblait le suggérer. En effet, seulement 49 (31 + 18) (17% des réponses) réponses indiquent un intérêt pour l'obtention d'un diplôme de 2<sup>e</sup> cycle et 83 (65 + 18) (30% des réponses indiquent un intérêt pour l'obtention d'un certificat de 2<sup>e</sup> cycle. En contrepartie, 99 réponses (35%) ont montré de l'intérêt pour une formation courte sur les maladies et les médicaments. Ce tableau commence à dessiner un portrait plus détaillé des intérêts et tend à suggérer des formules courtes, concrètes et appliquées aux besoins que le milieu identifie.

Dans ce tableau, nous venons d'observer également que les réponses les plus nombreuses sont celles qui portent sur le choix suivant : « une formation courte sur les maladies et les médicaments ». Puisque ceux est celles qui ont fait ce choix sont de loin plus nombreux que ceux et celles qui ont choisi le « diplôme », le « certificat », des « cours » ou des « stages supervisés » il en ressort qu'il s'agit d'un sujet de grand intérêt et que les répondants et répondantes ont des suggestions à proposer pour les formations qui les intéressent davantage. Si ces suggestions sont explorées davantage, elles risquent fort d'être spécifiques, concrètes et en faveur de formations de courte durée.

Tel que présenté dans la section C.1, ci-dessus, deux sous-groupes ont été identifiés et font partie de la répartition des réponses. Et rappelons ici que c'est dans le Tableau 8 que la définition du sous-groupe des « intéressés » est présentée. **Il s'agit des 114 répondants et répondantes qui sont intéressés par le certificat ou le diplôme de 2<sup>e</sup> cycle en études du vieillissement offerts par l'Université de Moncton.** Pour l'Université et l'Éducation permanente en particulier ce contingent est tout de même très significatif. Il permet d'anticiper une participation plus que suffisante à ces programmes pour bien les justifier. Et comme nous l'avons noté en présentant le Tableau 6, ci-dessus, il sera important de valoriser les quelques incitatifs qui existent actuellement chez les employeurs et de promouvoir le développement de nouveaux programmes d'encouragement.

Le groupe des « soignants » semble proportionnellement et légèrement moins intéressé dans le diplôme et le certificat, soit 40 (24 + 16), ou (10%) des réponses démontrant un intérêt dans le diplôme, 70 (54 + 16), ou (18%) des réponses démontrant un intérêt pour le certificat avec 80 réponses, ou (20%), démontrant un intérêt pour une formation courte sur les maladies et les médicaments.

Les 285 personnes dont les réponses sont décrites dans le Tableau 8 ont indiqué assez clairement des préférences. Leurs choix confirment l'intérêt général observé et rapporté dans les tableaux précédents. Cependant cet intérêt général est partagé entre un intérêt pour les programmes offerts par l'Université et d'autres intérêts pour des formations plus courtes et plus ciblées. En d'autres termes, les résultats révèlent que le groupe n'est pas homogène. Ces résultats suggèrent fortement aux administrateurs de travailler plus étroitement avec la clientèle pour capter cet éventail d'intérêts et adapter les formations aux besoins et aux intérêts des uns et des autres.

### C.1.4.1 Les programmes de 2<sup>e</sup> cycle sur le vieillissement : composantes, accessibilité

Le sondage vérifiait également si les répondants et répondantes croyaient que les programmes de 2<sup>e</sup> cycle leur étaient accessibles. Il vérifiait également s'il pouvait y avoir des empêchements à faire une inscription aux programmes. Les résultats concernant ces données sont présentés dans le Tableau 9.

<b>Tableau 9</b>			
<b>Perception des trois groupes concernant leur admissibilité aux programmes, les empêchements ou les incitatifs à s'y inscrire</b>			
<b>Question</b>	<b>Tous (N=554)</b>	<b>Soignants (N=387)</b>	<b>Intéressés (N=114)</b>
Selon les critères d'admission, les programmes de formation de 2 <sup>e</sup> cycle en études du vieillissement offerts à l'Université vous sont-ils accessibles?			
Oui	305	220	42
Non	102	80	13
Est-ce qu'il y a des facteurs qui pourraient vous empêcher de vous inscrire à l'un de ces programmes?			
Les coûts	274	213	62
La disponibilité	297	240	57
L'intérêt	68	33	2
Le manque d'information	100	80	24
Est-ce qu'il y a des facteurs qui pourraient vous inciter à vous inscrire à l'un de ces programmes?			
Bourses	181	153	64
Participation financière de l'employeur	316	250	74
Inscription d'autres collègues	31	29	10

Ce tableau indique que les centaines de personnes intéressées aux études sur le vieillissement croient également être admissibles aux programmes. Même ceux qui n'ont pas choisi le type de programme que sont le certificat et le diplôme estiment être admissibles à ces programmes. Leur perception est probablement basée sur le fait qu'ils possèdent le baccalauréat en très grande majorité.

Cependant, ces données sont probablement surestimées. Les exigences de rendement pour une admission au 2<sup>e</sup> cycle sont telles (3.0 de moyenne sur un maximum de 4.3) que plusieurs finissants et finissantes ne qualifient généralement pas pour les études supérieures. Toutefois, indépendamment des perceptions, les programmes de formation continue ont en général des conditions d'admission plus souples que les admissions aux formations de base, ce qui abonde dans le sens des perceptions positives des répondants et répondantes.

Le tableau démontre également comment les réponses sont éloquentes sur la question des coûts. Les coûts sont le premier empêchement à une inscription et les bourses ou la participation financière de l'employeur sont les premiers incitatifs (si toutefois ils existent). Plus de 50% des répondants et répondantes, que ce soit dans l'échantillon global ou dans un sous-groupe, indiquent que le coût est un empêchement.

**Tableau 10**  
**Importance accordée aux différents cours des programmes actuels par les trois groupes**

Cours des programmes	Importance significative ou définitive			Importance modérée			Aucune ou faible importance		
	Tous (N=554)	Soignants (N=387)	Intéressés (N=114)	Tous (N=554)	Soignants (N=387)	Intéressés (N=114)	Tous (N=554)	Soignants (N=387)	Intéressés (N=114)
Santé et vieillissement	419	320	89	39	22	5	10	3	1
Psychologie du vieillissement	397	296	85	51	35	9	17	10	2
Activité physique et vieillissement	386	292	85	65	41	11	18	11	1
Intervention en vieillissement	383	303	91	70	37	6	16	0	0
Nutrition et vieillissement	383	292	81	62	37	13	23	0	2
Problème du vieillissement	379	291	88	75	49	9	15	1	0
Société et vieillissement	357	266	79	86	60	13	25	2	5
Droit et éthique du vieillissement	336	255	80	100	69	11	34	1	4
Politiques publiques et vieillissement	289	212	68	124	87	20	53	4	9
Séminaire thématique	191	140	54	167	122	29	105	14	11
Lectures dirigées	170	127	51	182	133	33	111	23	12
Projet de recherche appliquée	156	113	41	174	130	38	132	16	16

Le tableau démontre aussi comment la disponibilité est un empêchement. Les données dans ce cas sont toutes aussi impressionnantes que celles par rapport au coût.

Lorsque les répondants et répondantes indiquent que le support financier de la part de l'employeur serait un incitatif, nous pouvons observer comment le nombre des inscriptions au certificat ou au diplôme de 2<sup>e</sup> cycle de l'Université est soumis aux conditions du milieu de travail et de support de l'employeur. D'une part le coût et la disponibilité ont été signalés comme les principaux empêchements. D'autre part l'incitatif attendu repose sur le support financier de l'employeur. En effet, 57% des répondants et répondantes de l'échantillon global et 65% dans chacun des deux sous-groupes des « soignants » et des « intéressés » sont de cet avis.

#### **C.1.4.2 Importance des différents cours des programmes**

Le sondage explorait aussi l'importance que chaque répondant et chaque répondante accorde à chacun des cours dans les programmes actuels. Ces résultats sont présentés dans le Tableau 10.

Dans ce tableau, les données ont été insérées en ordre d'importance. Les réponses étaient données en utilisant une échelle à cinq choix allant de « importance définitive » à « importance significative » à « importance modérée » à « faible importance » et à « aucune importance ». Les réponses ont permis de mettre les cours du programme en rangs selon l'importance accordée.

Les « soignants » et les « intéressés » se distinguent peu de l'ensemble dans ce tableau. Dans l'ensemble, trois cours (Séminaire thématique, Lectures dirigées et Projet de recherche) sont considérés moins importants. Par ailleurs, l'ordre d'importance des cours est similaire, que ce soit dans les sous-groupes ou pour l'ensemble des répondants et répondantes à une nuance près : le cours intitulé « Intervention en vieillissement » est jugé plus important par les « soignants » et les « intéressés » qu'il ne l'est par l'ensemble des répondants.

Globalement, ce tableau indique comment la majorité des titres de cours évoquent des thèmes importants sur le vieillissement. En effet, les résultats indiquent un bon degré d'importance pour au moins neuf cours, si ce n'est tous les cours. Ceux et celles qui ont répondu au sondage sont évidemment conscients du fait que le vieillissement est un problème complexe et qu'une approche multidisciplinaire dans les études sur le vieillissement est importante. Il est bon de noter, toutefois, que les cours placés aux trois derniers rangs dans le tableau méritent une attention particulière pour leur faible attrait apparent.

Comment concilier, cependant, les choix pour différents types de formation suggérés dans le Tableau 8 avec ceux du Tableau 10? Regardons spécifiquement la préférence pour le module « les maladies et les médicaments » rapporté au Tableau 8 et l'importance accordée au thème de la santé en général dans le Tableau 10. Il semblerait que les réponses dans le Tableau 8 visent davantage des modules concrets et une pédagogie qui place de l'importance sur les applications pratiques et locales (se rapportant au milieu de travail). Par contre, dans le Tableau 10, les réponses évoquent l'importance générale et universelle accordée aux thèmes des cours. Par surcroît ces thèmes universels évoquent fortement les approches disciplinaires. Les répondants et répondantes semblent avoir saisi la distinction entre l'importance d'un thème (leurs réponses dans le Tableau 10) et la pertinence de modules pratiques à l'intérieur d'un thème (leurs réponses dans le Tableau 8).

« Le document est trop général. Quel besoin veut-on combler? Qu'est-ce qui en est des débouchés? L'intention affichée est de présenter un programme appliqué, mais il n'y a que de la théorie et des objectifs « vœux pieux » dans le document. Il faut absolument identifier le concret. »

Commentaires d'un gestionnaire dans le système de santé

Le programme présente les cours à partir des perspectives disciplinaires soit, à titre d'exemple, l'éducation physique, la science politique ou la psychologie, de sorte que chaque titre de cours annonce la discipline reliée à la transmission du contenu et par voie de conséquence la méthodologie particulière à la discipline en question. Ce type de présentation évoque le caractère universel du sujet, mais dit très peu ou rien concernant les différents éléments de contenu du cours ou de sa pertinence locale (se rapportant au milieu de travail). Les choix exprimés dans les réponses au sondage tendent plutôt à évoquer la pertinence locale (se rapportant au milieu de travail) et les éléments concrets dans la description des contenus. Cette interprétation est également soutenue par différents commentaires dans lesquels les répondants et répondantes ont suggéré des contenus concrets. En voici un échantillon :

- L'abus sur les personnes âgées
- Les différents syndromes gériatriques
- Des cas de psychologie (psychiatrie)
- La démence et la sénilité
- Les déficits sensoriels
- Dégénérescence du cerveau
- La sexualité et le vieillissement
- Impact financier sur système de santé
- Soins palliatifs et deuil de son vivant
- Diminution des capacités fonctionnelles
- Exemples venant d'autres pays
- Les problèmes cognitifs
- Les maladies dégénératives
- Les médicaments (pharmacologie)
- Les chutes
- La spiritualité

## **C.2 Sondage ciblé et entrevues en profondeur**

Les dix-huit (18) entrevues en profondeur ont révélé des informations et des opinions regroupées sous les 6 thèmes suivants :

C.2.1	Présentation des programmes et publicité
C.2.2	Connaissance des programmes
C.2.3	Les différents cours dans le programme
C.2.4	Contraintes matérielles et coûts
C.2.5	Livraison en ligne
C.2.6	Défis et opportunités de recrutement

### **C.2.1 Présentation des programmes et publicité**

- Les objectifs des programmes sont larges et peu développés. Ça ne dit pas vraiment ce que ce certificat ou diplôme va donner - ce n'est pas assez concret. Il faudrait faire une liste des débouchés possibles ainsi que des avantages.
- Bien que le programme s'intitule « Études appliquées », la description des cours apparaît très théorique et n'explique pas en quoi elles sont appliquées.
- L'aspect « appliqué » des programmes n'est pas bien expliqué ni les débouchés qui peuvent en découler.
- Au départ, elle pensait qu'en raison de la nomenclature, « appliquée », les cours seraient moins théoriques et plus concrets et pratiques.
- Les programmes ne sont pas assez promus. En plus des dépliants et des catalogues de l'Éducation permanente, on devrait fournir des affiches (posters) à tous les foyers de soins.
- Il n'est pas clair à quoi servent les programmes et ce que sont les débouchés qui peuvent en découler.
- Les programmes seraient plus attrayants s'ils s'appelaient gérontologie au lieu de vieillissement comme au Québec. Les gens ne connaissent pas la différence entre la gérontologie, la gériatrie et le vieillissement.
- La nomenclature du programme peut porter à confusion puisque l'Université de Moncton offre déjà une série de cours en gérontologie au niveau du baccalauréat. Les gens ne font pas la différence entre la gérontologie et études du vieillissement. Il n'y a pas de différence, car la gérontologie c'est effectivement l'étude appliquée du vieillissement.

### **C.2.2 Connaissance des programmes**

- Les programmes ont été lancés avant que tous les cours du certificat soient disponibles. Il fallait donc que les candidats intéressés fassent un saut dans le noir sans savoir si le programme complet allait être offert ni connaître la séquence dans laquelle ils seraient offerts. Ils n'avaient pas le menu complet sur lequel choisir leurs cours.
- Malgré mon rôle clef dans le système de santé, j'ai très peu entendu parler des programmes et personne ne m'en a jamais parlé ou fait part directement.
- Le programme n'est pas connu, donc c'est un obstacle au recrutement

- Connait les cours grâce aux présentations faites par une représentante du CNFS dans les foyers de soins
- Trouvent le programme intéressant mais ne le connaissent pas réellement

### **C.2.3 Les différents cours dans le programme**

- Le syllabus manque un cours sur la santé mentale car souvent, les personnes âgées souffrent de dépression et ne sont pas diagnostiquées, car elles vivent en isolation
- Le cours « Activité physique et le vieillissement » soit un cours obligatoire, car l'activité physique est la clé pour que les personnes vieillissantes puissent maintenir leur autonomie.
- Le cours « Intervention en vieillissement » ne correspondait pas au syllabus. Dans le cours « Activité physique et vieillissement », le professeur semblait développer son syllabus au fur et à mesure.
- Cours très intéressants et informatifs mais certains professeurs ne suscitent pas suffisamment l'échange entre les étudiants.

### **C.2.4 Contraintes matérielles et coûts**

- Elle a été admise en septembre 2011, mais n'est pas certaine de continuer à cause du coût et de son état de santé.
- Le cours est cher.
- Même pour une personne possédant un baccalauréat en éducation et un MBA, les cours sont très ardues pour une personne qui n'a pas étudié en santé. Ceci l'a amené à abandonner le cours en raison de la charge de travail.
- Les foyers de soins ont un fond de 10, 000\$ à 20, 000\$ selon leur taille. L'employeur paie pour les formations et accorde du temps aux employés pour suivre les cours s'ils peuvent trouver des remplaçants, une tâche très difficile.
- Peu de personnes actuellement en poste seraient intéressées aux programmes parce que le personnel infirmier travaille en rotation de 12 heures
- Cependant, il pourrait y avoir des opportunités auprès des nouveaux infirmiers et des nouvelles infirmières ainsi que chez les directeurs et directrices des soins infirmiers dans foyers à être candidats et candidates aux programmes.
- Le coût du programme est raisonnable et le contenu excellent; certains administrateurs pourraient être convaincus de subventionner leurs employés pour le suivre.
- Inquiétudes à savoir si les programmes allaient continuer
- Absence de contribution de l'employeur
- L'impossibilité de connaître à l'avance l'horaire des cours sur une plus longue période.

### **C.2.5 Livraison en ligne**

- La livraison à distance est un atout, car elle évite les frais et le temps de déplacement

- Les cours à distances ne se donnent qu'à des temps prédéfinis à raison d'un cours par semestre et en mode synchrone seulement à certaines périodes fixées
- Pour le reste du Canada, le décalage d'heures pour les présentations en mode synchrone
- Les employeurs ne libèrent pas les employés pour les cours en mode synchrone

### **C.2.6 Défis et opportunités de recrutement**

- Les audiologistes et orthophonistes sont obligés d'obtenir 45 crédits d'éducation continue sur trois (3) ans. Certains sont très spécifiques à leur profession, mais pour les autres, il existe une flexibilité. Les cours des programmes d'études sur le vieillissement pourraient compter pour leur éducation continue obligatoire.
- La gérontologie est déjà une des spécialités pour laquelle l'Association des infirmiers et infirmières du Canada offre une certification. Les modules de formation mènent à un examen très rigoureux. Cette certification est recherchée par les infirmiers et infirmières immatriculés, les infirmiers et infirmières détenant un baccalauréat et même ceux et celles qui détiennent une maîtrise.
- Cette certification a été établie parce que le travail des infirmiers et infirmières auprès des personnes âgées était considéré comme moins prestigieux et de moindre valeur. D'ailleurs, tous les soins à long terme sont considérés comme moins prestigieux et de moindre valeur.
- La formation en études du vieillissement n'est pas au nombre des exigences d'embauche au sein du Réseau de santé Vitalité.
- La convention collective des infirmiers et infirmières prévoit des primes salariales pour certaines spécialités, mais le vieillissement n'en fait pas partie.
- Le défi c'est qu'il existe une image négative qui entoure le vieillissement. Les jeunes s'y intéressent peu.
- Les infirmiers et infirmières syndiqués ont droit à un remboursement pour des cours collégiaux et universitaires.
- Dans la zone B (Beauséjour), il existe un fonds pour le développement du personnel de gestion.
- L'exigence d'un baccalauréat pourrait être un empêchement. Cependant, dans tous les foyers de soins, les infirmiers et infirmières, pour la plupart, et le personnel de gestion ont un baccalauréat.
- En ce qui a trait aux infirmiers et infirmières, un autre obstacle serait le temps. Ils et elles travaillent tous des relais de 12 heures. Cependant, il pourrait y avoir un intérêt parce que les cours sont en ligne.
- Il est aussi important de noter qu'en raison du vieillissement du personnel, bien des infirmières et personnel de gestion vont se retirer. Ceci pourrait représenter une opportunité pour mousser les programmes aux remplaçants.



### **C.3 Recensement des programmes similaires**

Il n'existe en fait aucun autre programme comparable aux Programmes de deuxième cycle en étude appliquée du vieillissement offert à l'Université de Moncton.

L'Université de Sherbrooke, quant à elle, offre une maîtrise et un doctorat en gérontologie. Elle offre de plus un programme de 2<sup>e</sup> cycle en gérontologie qui comporte :

- un diplôme de 2<sup>e</sup> cycle en gérontologie (30 crédits)
- un microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en intervention en gérontologie (15 crédits)
- un microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en gestion de cas (6 crédits)
- un microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en soutien-conseil en gérontologie (15 crédits)

Ce programme est connexe à la formation en Ergothérapie et se donne à Sherbrooke et Longueuil.

L'Université de Montréal, Direction de l'éducation permanente offre aussi un certificat de 1<sup>er</sup> cycle en gérontologie de 30 crédits qui s'adresse aux intervenants, gestionnaires, formateurs et bénévoles. Il est également donné à distance et peut-être crédité pour un baccalauréat dans le secteur des sciences. Il convient de noter que les cours obligatoires doivent être suivis au début de ce programme. Elle offre aussi un certificat de 2<sup>e</sup> cycle en gérontologie dans le cadre des programmes d'études en administration de la santé offerts à l'Éducation permanente. De plus, dans un programme de 2<sup>e</sup> cycle pour thème « Vieillesse, Santé et Société » comportant un mini programme de 15 crédits, un diplôme d'études supérieures spécialisées (30 crédits).

L'Université du Québec à Montréal offre un programme court de 2<sup>e</sup> cycle en gérontologie sociale ainsi qu'un certificat en gérontologie sociale de 1<sup>er</sup> cycle.

Cependant, tous ces programmes sont offerts uniquement dans le cadre de la formation régulière de ces universités.

## **D- ANALYSE ET DISCUSSION**

Au moment où le sondage a eu lieu, les deux programmes de certificat et diplôme de 2<sup>e</sup> cycle offerts par l'Université de Moncton n'avaient toujours pas les inscriptions suffisantes pour en justifier la continuation. Ces deux programmes ont été créés sur la base d'un intérêt manifeste pour ce genre de formation. Et ce sondage a confirmé cet intérêt. Pourquoi donc cette situation ?

## **D.1 La profondeur de l'intérêt pour les programmes d'études de 2<sup>e</sup> cycle en études du vieillissement de l'Université de Moncton**

Le sondage en ligne a bien confirmé l'intérêt général des répondants et répondantes. Il a aussi démontré des intérêts particuliers de sorte qu'il a été possible de conclure que les intéressés ne sont pas nécessairement un groupe homogène. Toutefois un sous-groupe de 114 intéressés semble plutôt homogène. Il s'agit de ceux et celles qui manifestent un intérêt explicite pour les programmes étudiés par le sondage. Pourquoi alors n'y eut-il pas une cohorte d'inscrits permettant de constituer une classe ordinaire ?

Ailleurs dans le sondage il a été question des embûches qui retiennent les inscriptions. Une embûche importante identifiée fut celle du support financier et une seconde fut celle du temps disponible pour suivre un programme d'études. Ces deux embûches sont identifiées par plus de la moitié des répondants et répondantes au sondage. À elles seules, ces deux difficultés constituent une réponse probante des raisons pour lesquelles les intéressés ne s'inscrivent pas aux programmes.

De plus, le sondage a permis de constater que des éléments concrets d'une formation sont désirés par les répondants et répondantes ( des cours spécifiques, entre autres). Par ailleurs, ces mêmes répondants et répondantes ne semblent pas percevoir que ces éléments se retrouvent dans les programmes offerts. Si cette raison n'apparaît pas comme une embûche ou une difficulté majeure, elle contribue tout de même au fait que des intéressés ne convertissent pas leur intérêt en action et tardent à s'inscrire.

Dans le sondage ciblé avec des entrevues en profondeur, les informations indiquent que la présentation des programmes et la description des cours ne permet pas de voir les éléments concrets de la formation ainsi que les valeurs ajoutées. Ces répondants et répondantes ont fortement suggéré de modifier la présentation de ces programmes. Si les employeurs devaient voir le certificat et le diplôme de 2<sup>e</sup> cycle en études du vieillissement de l'Université de Moncton avec le même regard, il est certain que la présentation des programmes ne doit pas les impressionner outre mesure et qu'ils ne voient peut-être pas la valeur ajoutée pour leur organisation. Pire est la situation quand les employeurs ne connaissent pas ces programmes, ce que différentes réponses au sondage ont révélé.

Sur ce fond d'analyse de l'intérêt pour les programmes en études du vieillissement de l'Université de Moncton, des considérations plus spécifiques sont présentées dans les paragraphes suivants et qui traitent d'éléments particuliers observés dans les résultats.

## **D.2 Les programmes et leurs composantes**

Les réponses au sondage en ligne ont accordé beaucoup d'importance aux thèmes d'études du vieillissement tels que révélés par les titres des cours. Cette observation confirme la conscience de la complexité des études du vieillissement et de la vision globale qu'en ont les répondants et répondantes. Toutefois, cette conscience de l'ampleur et de la complexité du sujet n'empêche pas la perception des besoins plus spécifiques et concrets. Dans les commentaires reçus, on ne dénombre pas moins de seize (16) suggestions de modules appliqués de formation, et cela n'est qu'un échantillon des suggestions.

Cette distinction entre l'importance des sujets génériques et d'approche disciplinaire tels qu'ils sont offerts dans l'offre actuelle et la pertinence d'éléments concrets et pratiques, tels qu'ils sont suggérés dans les réponses, mérite l'attention des administrateurs des programmes. Pour vendre les programmes à la population active dans les soins auprès des personnes âgées l'offre doit maintenir le cap sur les réalités du milieu de travail.

« La publicité semble adresser les problèmes et laisse de côté le training. Les titres de cours ne sont pas accrocheurs »

Grand spécialiste d'une autre province

Malheureusement, la population définie par l'échantillon global ne connaît pas les programmes de 2<sup>e</sup> cycle en études du vieillissement offerts par l'Université. Leurs réponses ont clairement indiqué le besoin d'information additionnelle.

Cette constatation exige de la retenue au niveau de l'interprétation des réponses quant à leur préférences pour des éléments concrets dans les programmes. En effet, avec leur faible connaissance des programmes il est possible que leurs préférences pour des éléments concrets soient déjà comprises dans les différents cours de ces programmes. Si tel est le cas, il ne suffirait que de mettre ces éléments en évidence dans la publicité. Dans le cas contraire, il deviendrait nécessaire de porter attention aux suggestions obtenues et d'assurer que les cours les traitent.

« La documentation de présentation est théorique alors que l'objectif affiché dit « appliqué ». Où est la valeur ajoutée pour la clientèle? »

Administrateur dans le système de santé

## **D.3 La clef du succès, les programmes de soutien à la formation de l'employeur**

Les résultats ont montré avec une clarté incontestable que les programmes de soutien à la formation de l'employeur sont un facteur crucial pour le succès des programmes de 2<sup>e</sup> cycle en études du

vieillesse offerts par l'Université. En effet, autant les empêchements à s'inscrire à l'un des programmes que les incitatifs souhaités se rapportent à ce sujet. Les incitatifs financiers en particulier et la mise en disponibilité pour suivre un cours semblent très importants et le manque de programmes de formation de l'employeur pour mettre ces incitatifs en œuvre est un empêchement majeur.

Cette information suggère clairement un travail auprès des employeurs afin de créer quelques possibilités d'appui financier aux employés qui sont intéressés à une formation en études du vieillissement. Cette partie du travail peut sembler impossible dans un contexte de rareté des fonds disponibles. Cependant, avec un minimum de créativité il y a souvent moyen de développer des appuis qui peuvent sembler impossibles à prime abord. Les généralisations rapides à l'effet qu'il n'y a pas de budget ou pas de bourses ne peuvent que bloquer la créativité. D'ailleurs des répondants et répondantes aux entrevues en profondeur ont décrit un certain nombre d'incitatifs qui ne sont peut-être pas mis en valeur ou qui, à la limite, ne sont peut-être pas connus de ceux et celles qui parlent d'empêchements et du besoin d'un soutien de l'employeur. Cette situation mérite au moins une bonne discussion ne serait-ce que pour faire une recension exhaustive des incitatifs existants et pour en faire la publicité.

#### **D.4 L'offre à distance**

La grande majorité des répondants et répondantes se disent intéressés par des cours à distance plutôt qu'en classe. Cette information importante mérite toutefois une attention additionnelle. Les formules utilisées pour l'enseignement à distance sont variées, mais n'ont pas été explorées dans ce sondage. Dans les entrevues en profondeur, il a été noté que les cours en mode synchrone limitent les possibilités pour ceux et celles dont les horaires de travail sont contraignants. L'échantillon était constitué en majorité d'infirmières et leurs heures de travail sont fréquemment dans des périodes de 12 heures. Il est par conséquent possible de voir comment le mode synchrone peut ne pas leur convenir dans plusieurs cas.

#### **D.5 L'admissibilité aux programmes de certificat et au diplôme.**

Des personnes intéressées au certificat ou au diplôme (N = 114) 32 ont indiqué qu'ils ne se considéraient pas admissibles à ces programmes. Cette donnée mérite réflexion. En effet, la très grande majorité de ces répondants et répondantes possèdent déjà un baccalauréat, ce qui porte à croire que l'admissibilité serait impossible étant donné leurs résultats académiques au baccalauréat. L'exigence à l'effet d'avoir au moins 3.0 de moyenne sur une échelle de 4.3 est fort probablement ce qui explique cette perception.

### **E- CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Les programmes de 2<sup>e</sup> cycle en études du vieillissement de l'Université de Moncton, malgré les efforts de marketing entrepris, semblent peu connus de la clientèle cible. Et cette conclusion contraste avec le

fait qu'il existe un important bassin de recrutement compte tenu du fait que 114 personnes se disent spécifiquement intéressées aux programmes de certificat et de diplôme.

Il est évident que si les 114 personnes qui se sont dites intéressées par les programmes optaient de s'y inscrire, ce nombre constituerait un bassin important et suffisant pour justifier l'offre de ses programmes dans la forme actuelle. Cependant, vu les contraintes exprimées (les facteurs temps, le coût, l'absence d'appui de la part des employeurs) force nous est de conclure qu'un nombre restreint des personnes qui ont exprimé un intérêt s'inscrirait effectivement aux programmes. Dans ces circonstances, il sera très difficile, voir même impossible de rentabiliser ses programmes dans un avenir prévisible. Par ailleurs, si les programmes devaient être maintenus, il serait impératif de repenser l'approche marketing afin d'atteindre la clientèle cible. En effet, la publicité a besoin de rejoindre des centaines de clients potentiels, mais peu ou pas informés actuellement.

### **Recommandations**

1. Réviser l'approche marketing et communications pour augmenter la visibilité des programmes pour bien démontrer les débouchés et autres avantages qu'ouvrent ces programmes.
2. Mettre l'emphase sur la disponibilité des programmes en ligne, considérer d'abandonner le mode synchrone et « vendre » cet aspect comme un atout réel.
3. Cibler davantage les étudiants en droit, ainsi que les finissants et finissantes au Nouveau-Brunswick en sciences de la santé, en administration publique et en sciences sociales pour les recruter.
4. Développer des partenariats avec les collèges et les associations professionnelles comme l'Association des orthophonistes et des audiologistes du Nouveau-Brunswick, et l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick.
5. Explorer d'autres débouchés dans le secteur de « l'industrie liée au vieillissement » et ainsi attirer des participants des secteurs de marketing et vente, des communications et de la gestion de l'administration.

Quant aux programmes eux-mêmes, il apparaît nécessaire de revoir la nomenclature des cours afin de leur donner des titres plus évocateurs et attrayants. L'intention avouée est d'offrir des programmes « appliqués » alors que l'information en général sur les programmes ne parle pas des applications. C'est comme si le programme ne fait aucune distinction entre la gérontologie et les études « appliquées » sur le vieillissement. L'intention et le discours entremêlent les deux.

6. Travailler plus étroitement avec la clientèle pour capter cet éventail d'intérêts recensé dans l'étude et adapter les formations aux besoins et aux intérêts des uns et des autres. Le résultat de ce travail aiderait à apporter des précisions dans les contenus de cours et serait grandement utile dans la préparation de la publicité et de la documentation en général.

7. Faire des présentations à l'attention spécifique du personnel travaillant dans les soins de longues durées dans les établissements hospitaliers du Réseau de santé Vitalité.

En somme, il faut être capable de répondre à la question que se pose la clientèle cible : « Un certificat ou un diplôme en vieillissement, ça va m'apporter quoi? ». Considérant l'importance que la clientèle accorde d'ores et déjà aux différentes approches disciplinaires utilisées pour construire les programmes offerts, il est maintenant important de démontrer dans leur présentation les éléments pratiques qui permettront à la clientèle d'y voir un gain concret de formation qui dépasse la simple formation générale qui s'acquiert par des études plus abstraites. Et l'un n'exclut pas l'autre. La réflexion et la formation pratique dans un même bloc d'apprentissage ne sont pas contradictoires. Le regard disciplinaire affiché dans les titres de cours doit être doublé d'une formation pratique dans les modules à l'intérieur des cours. Il devient important de travailler la présentation au niveau général que dans les cours en termes de valeur ajoutée. Cette valeur ajoutée peut être une capacité nouvelle d'analyse, des méthodes d'intervention améliorées, des simples connaissances de ce qui se fait ailleurs, etc. Les choix sont nombreux, l'important est de les afficher.

### **Conclusion**

Les programmes, malgré les efforts de marketing entrepris, semblent encore peu connus de la clientèle cible. Comme le démontre le sondage en ligne, il existe un important bassin de recrutement compte tenu du fait que 114 personnes se disent spécifiquement intéressées aux programmes de certificat et de diplôme. Cependant, pour les atteindre, il est impératif de repenser l'approche marketing. En effet, la publicité a besoin de rejoindre des centaines de clients potentiels, mais peu ou pas informés actuellement. La publicité doit également être repensée dans son contenu. Trop de commentaires obtenus sur ce sujet dans les entrevues ciblées en ont parlé pour ignorer le message qui en découle. Le contenu est trop abstrait, trop général, ne parle pas des éléments concrets qui offrent une valeur ajoutée et pertinente pour le milieu de travail.

Quant aux programmes eux-mêmes, il apparaît nécessaire de revoir la nomenclature des cours avec des titres plus évocateurs et attrayants. L'intention avouée est d'offrir des programmes « appliqués » alors que l'information en général sur les programmes ne parle pas des applications sauf une référence aux approches disciplinaires. C'est comme si le programme ne fait aucune distinction entre la gérontologie et les études « appliquées » sur le vieillissement. L'intention et le discours entremêlent les deux.

Enfin, il ressort d'autres moyens possibles de pouvoir mousser les admissions et les inscriptions aux programmes. En somme, il faut être capable de répondre à la question que se pose la clientèle cible : « Un certificat ou un diplôme en vieillissement, ça va m'apporter quoi? ». Considérant l'importance que la clientèle accorde aux différentes approches disciplinaires utilisées pour construire les programmes offerts, il est maintenant important de démontrer dans la présentation des programmes et d'insérer dans la description des cours les

composantes et les éléments pratiques qui permettront à la clientèle d'y voir un gain concret de formation qui dépasse la simple formation générale qui s'acquiert par des études plus abstraites. Et l'un n'exclut pas l'autre. La réflexion nécessaire à la formation approfondie doit être au rendez-vous dans les modules à l'intérieur des cours. Cependant, pour augmenter les admissions il devient important de travailler la présentation de la formation tant sur le plan général que dans les cours en termes de valeur ajoutée. Cette valeur ajoutée peut être une capacité nouvelle d'analyse, des méthodes d'intervention améliorées, des simples connaissances de ce qui se fait ailleurs, etc. Les choix sont nombreux, l'important est de les afficher.

## **ANNEXE A**

### **DESCRIPTION DES PROGRAMMES ET DES CONDITIONS D'ADMISSION AUX PROGRAMMES**

## **Diplôme de deuxième cycle en études appliquées du vieillissement**

<b>Responsable</b>	Faculté des études supérieures et de la recherche
<b>Diplôme</b>	Diplôme de deuxième cycle en études appliquées du vieillissement
<b>Durée</b>	3 ans
<b>Lieu</b>	Moncton

Ce programme à temps partiel doit être complété à l'intérieur de trois ans, à raison de un ou deux cours par session (maximum 8 crédits par session).

#### **OBJECTIFS**

- Introduire les étudiantes et les étudiants au phénomène du vieillissement au Canada et au Nouveau-Brunswick dans ses dimensions multiples, tant sur le plan individuel que collectif.
  - Développer et offrir des outils aptes à faciliter la compréhension des phénomènes relatifs au vieillissement et à développer des moyens d'intervention adaptés aux populations vieillissantes.
- Favoriser le développement d'aptitudes intellectuelles pour 1) faire l'analyse et l'identification des besoins des personnes âgées ou des populations vieillissantes, 2) faire une analyse critique des politiques sociales.
- Réaliser, dans le cadre de leurs cours, des recherches appliquées dans le domaine des études du vieillissement.

#### **CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION**

Satisfaire aux exigences de [la condition générale d'admission](#).

#### **AUTRES EXIGENCES PARTICULIÈRES**



Détenir au moins un baccalauréat d'une université reconnue avec une moyenne d'au moins 3,00 sur une échelle de 4,30.

Le Comité des études supérieures pourra considérer les demandes d'admission de personnes ne détenant pas de diplôme universitaire de premier cycle ou ne satisfaisant pas aux exigences, à condition que ces personnes aient acquis une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le domaine du vieillissement et à condition que ces personnes détiennent le certificat de deuxième cycle en études appliquées du vieillissement avec une moyenne de 3,00 sur une échelle de 4,30.

Deux lettres de recommandation appuyant la candidature et attestant de l'aptitude de la candidate ou du candidat à entreprendre des études supérieures devront être fournies.

Les candidates et les candidats peuvent être appelés en entrevue.

### **TABLEAU DES COURS**

<i>OBLIGATOIRES</i>	<i>12 CR.</i>
<a href="#">GERO6000</a> Probl. du vieillissement	3
<a href="#">GERO6500</a> Interv. en vieillissement	3
<a href="#">GERO6900</a> Projet de recherche appliquée	6
<i>OPTION</i>	<i>18 CR.</i>
Choisir 6 crédits parmi les cours suivants (sciences sociales - liste A) :	
<a href="#">GERO6040</a> Droit/éth. du vieillissement	3
<a href="#">GERO6060</a> Société et vieillissement	3
<a href="#">GERO6080</a> Pol. pub. et vieillissement	3
Choisir 6 crédits parmi les cours suivants (sciences de la santé et services communautaires - liste B) :	
<a href="#">GERO6100</a> Santé et vieillissement	3
<a href="#">GERO6110</a> Act. phys. et vieillissement	3
<a href="#">GERO/NUAL6120</a> Nutrition et vieillissement	3
<a href="#">GERO6140</a> Psychol. du vieillissement	3
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants (cours à contenu variable - liste C) :	
<a href="#">GERO6920</a> Séminaire thématique	3
<a href="#">GERO6940</a> Lectures dirigées	3
Choisir 3 crédits parmi les cours des trois listes ou dans une discipline connexe, pertinente au programme :	
<i>GLOBAL</i>	<i>----- 30 CR</i>

# Certificat de deuxième cycle en études appliquées du vieillissement

<b>Responsable</b>	Faculté des études supérieures et de la recherche
<b>Diplôme</b>	Certificat de deuxième cycle en études appliquées du vieillissement
<b>Durée</b>	2 ans
<b>Lieu</b>	Moncton

Ce programme à temps partiel doit être complété à l'intérieur de deux ans, à raison de un ou deux cours par session (maximum 8 crédits par session).

## OBJECTIFS

- Introduire les étudiantes et les étudiants au phénomène du vieillissement au Canada et au Nouveau-Brunswick dans ses dimensions multiples, tant sur le plan individuel que collectif.
  - Développer et offrir des outils aptes à faciliter la compréhension des phénomènes relatifs au vieillissement et à développer des moyens d'intervention adaptés aux populations vieillissantes.
- Favoriser le développement d'aptitudes intellectuelles pour 1) faire l'analyse et l'identification des besoins des personnes âgées ou des populations vieillissantes, 2) faire une analyse critique des politiques sociales.
- Se familiariser avec la recherche appliquée et les méthodes d'évaluation des besoins.

## CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION

Satisfaire aux exigences de [la condition générale d'admission](#).

## AUTRES EXIGENCES PARTICULIÈRES

Détenir au moins un baccalauréat d'une université reconnue avec une moyenne d'au moins 3,00 sur une échelle de 4,30.

Le Comité des études supérieures pourra considérer les demandes d'admission de personnes ne détenant pas de diplôme universitaire de premier cycle ou ne satisfaisant pas aux exigences, à condition que ces personnes aient acquis une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le domaine du vieillissement.

Deux lettres de recommandation appuyant la candidature et attestant de l'aptitude de la candidate ou du candidat à entreprendre des études supérieures devront être fournies.

Les candidates et les candidats peuvent être appelés en entrevue.

### **TABLEAU DES COURS**

<i>OBLIGATOIRES</i>	<i>9 CR.</i>
<a href="#">GERO6000</a> Probl. du vieillissement	3
<a href="#">GERO6080</a> Pol. pub. et vieillissement	3
<a href="#">GERO6500</a> Interv. en vieillissement	3
<i>OPTION</i>	<i>6 CR.</i>
Choisir 6 crédits parmi les cours suivants, dont au moins trois crédits dans la liste B :	

#### **Sciences sociales (Liste A)**

<a href="#">GERO6040</a> Droit/éth. du vieillissement	3
<a href="#">GERO6060</a> Société et vieillissement	3

#### **Sciences de la santé et des services communautaires (Liste B)**

<a href="#">GERO6100</a> Santé et vieillissement	3
<a href="#">GERO6110</a> Act. phys. et vieillissement	3
<a href="#">GERO/NUAL6120</a> Nutrition et vieillissement	3
<a href="#">GERO6140</a> Psychol. du vieillissement	3

#### **Cours à contenu variable (Liste C)**

<a href="#">GERO6920</a> Séminaire thématique	3
<a href="#">GERO6940</a> Lectures dirigées	3

*GLOBAL* ----- *15 CR.*

## **ANNEXE B**

### **LE QUESTIONNAIRE POUR LE SONDAGE EN LIGNE**

#### **Étude portant sur les programmes de deuxième cycle en études appliquées du vieillissement**

##### **Instructions pour répondre au sondage**

###### **Introduction**

Depuis 2009, l'Université de Moncton - Éducation permanente, offre un certificat et un diplôme de 2e cycle en études appliquées du vieillissement. Le sondage qui suit vise à déterminer, auprès de la clientèle cible,

- si ces deux programmes sont bien connus;
- si le contenu de ces programmes rencontre toujours les besoins;
- le niveau d'intérêt à suivre un tel programme;
- les incitatifs souhaitables;
- les obstacles ou empêchements rencontrés;
- l'aisance à suivre une formation en ligne;

La direction de l'Éducation permanente sollicite votre collaboration pour mener cette étude.

Merci de bien vouloir prendre une dizaine de minutes pour répondre à ce sondage. Vous courez ainsi la **chance de gagner un des deux iPad** qui seront tirés au sort parmi les répondants et répondantes.

La date limite pour répondre au sondage est le 5 mars 2012.

##### **Questionnaire-sondage**

###### **Données sociodémographiques**

###### **1. Dans quelle catégorie d'âge vous situez-vous?**

- 18 – 25
- 26 – 34
- 35 – 44
- 45 – 54
- 55 – 64
- 65 +

###### **2. Niveau d'éducation complété :**

- Certificat du secondaire
- Niveau collégial
- Études universitaires (sans avoir complété un baccalauréat)
- Baccalauréat  
Domaine d'études \_\_\_\_\_

- Maîtrise  
Domaine d'études \_\_\_\_\_
- Doctorat  
Domaine d'études \_\_\_\_\_

**3. Emploi actuel** \_\_\_\_\_

**4. Est-ce que le vieillissement est un sujet qui vous intéresse?**

- Oui       Non

Si oui, est-ce sur le plan

- Personnel  
 Professionnel

**5. Est-ce que vous soignez ou traitez des personnes âgées dans le cadre de votre emploi ?**

- Oui       Non

**6. Avez-vous déjà suivi des formations sur le vieillissement tel que :**

- Des séminaires  
 Des conférences  
 Des cours au niveau collégial ou universitaire  
 Autres (veuillez spécifier) \_\_\_\_\_

**7. Avez-vous déjà suivi des cours par Internet?**

- Oui       Non

Si non, seriez-vous à l'aise de le faire?

- Oui       Non

**Programmes de deuxième cycle en études appliquées du vieillissement**

**8. Est-ce que vous connaissez les programmes de formation de 2e cycle en études appliquées du vieillissement offerts à l'Université de Moncton?**

- Oui       Non

**9. Seriez-vous intéressé(e) à en savoir plus sur les programmes?**

- Oui       Non

**10. Votre employeur offre-t-il un programme de développement professionnel qui pourrait couvrir les frais de ce type de formation?**

- Oui       Non

**11. Votre employeur offre-t-il une ou des reconnaissances pour ce type de formation, tel que :**

- Augmentation de salaire  
 Promotion  
 Mention spéciale  
 Autre (veuillez spécifier) \_\_\_\_\_

**Intérêt à vous inscrire à ces programmes de formation**

**12. Avez-vous déjà songé à vous inscrire à l'un de ces programmes ou à d'autres programmes sur le vieillissement?**

- Oui       Non

**Si oui, lequel des programmes suivants pourraient vous intéresser?**

- Le certificat de 2<sup>e</sup> cycle présentement offert  
 Le diplôme de 2<sup>e</sup> cycle présentement offert  
 Seulement des cours de 2<sup>e</sup> cycle (indiquez le contenu de ces cours en répondant à la question numéro 14)  
 Un 2<sup>e</sup> certificat de 1<sup>er</sup> cycle (je possède déjà un 1<sup>er</sup> certificat d'études du vieillissement)  
 Des stages supervisés avec un expert en soins aux personnes âgées  
 Une formation courte sur les maladies et les médicaments  
 Autres (veuillez spécifier) \_\_\_\_\_

**13. Les cours peuvent être suivis en classe ou à distance; quelle méthode de livraison préféreriez-vous?**

- En classe  
 À distance

**14. Est-ce qu'il y a des facteurs qui pourraient vous empêcher de vous inscrire à l'un de ces programmes?**

- Coûts  
 Disponibilité  
 Intérêt  
 Manque d'information  
 Autre (veuillez spécifier) \_\_\_\_\_

**15. Est-ce qu'il y a des facteurs qui pourraient vous inciter à vous inscrire à l'un de ces programmes?**

- Bourses
- Participation financière de votre employeur
- Inscription d'autres collègues
- Autres (Veuillez spécifier) \_\_\_\_\_

**16. Selon les critères d'admission suivants, les programmes de formation de 2e cycle en études appliquées du vieillissement offerts à l'Université de Moncton sont-ils, selon vous, suffisamment accessibles ?**

**Certificat de 2e cycle en études appliquées du vieillissement**

- Satisfaire aux exigences de la condition générale d'admission
- Détenir au moins un baccalauréat d'une université reconnue avec une moyenne d'au moins 3,00 sur une échelle de 4,30.  
*(Le Comité des études supérieures pourra considérer les demandes d'admission de personnes ne détenant pas de diplôme universitaire de premier cycle ou ne satisfaisant pas aux exigences, à condition que ces personnes aient acquis une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le domaine du vieillissement.)*
- Deux lettres de recommandation appuyant la candidature et attestant de l'aptitude de la candidate ou du candidat à entreprendre des études supérieures devront être fournies.
- Ce programme à temps partiel doit être complété à l'intérieur de deux ans, à raison de un ou deux cours par session (maximum 8 crédits par session.)

**Diplôme de 2e cycle en études appliquées du vieillissement**

- Satisfaire aux exigences de la condition générale d'admission
- Détenir au moins un baccalauréat d'une université reconnue avec une moyenne d'au moins 3,00 sur une échelle de 4,30.  
*(Le Comité des études supérieures pourra considérer les demandes d'admission de personnes ne détenant pas de diplôme universitaire de premier cycle ou ne satisfaisant pas aux exigences, à condition que ces personnes aient acquis une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le domaine du vieillissement et à condition que ces personnes détiennent le certificat de deuxième cycle en études appliquées du vieillissement avec une moyenne de 3,00 sur une échelle de 4,30.)*
- Deux lettres de recommandation appuyant la candidature et attestant de l'aptitude de la candidate ou du candidat à entreprendre des études supérieures devront être fournies.
- Ce programme à temps partiel doit être complété à l'intérieur de trois ans, à raison de un ou deux cours par session (maximum 8 crédits par session.)

- Oui       Non

Commentaires : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

---

**Contenu**

**17. En utilisant l'échelle suivante, indiquez le degré d'importance que chacun des cours des programmes d'études sur le vieillissement représente pour vous.**

- 1** – Aucune importance
- 2** – importance faible
- 3** – importance modérée
- 4** – importance significative
- 5** – importance définitive

- \_\_\_ Problème du vieillissement
- \_\_\_ Intervention en vieillissement
- \_\_\_ Projet de recherche appliquée
- \_\_\_ Droit et éthique du vieillissement
- \_\_\_ Société et vieillissement
- \_\_\_ Politiques publiques et vieillissement
- \_\_\_ Santé et vieillissement
- \_\_\_ Activité physique et vieillissement
- \_\_\_ Nutrition et vieillissement
- \_\_\_ Psychologie du vieillissement
- \_\_\_ Séminaire thématique
- \_\_\_ Lectures dirigées

**18. Selon vous, quels autres cours pourraient être offerts dans le cadre de ces programmes ?**

---

---

---

**19. Vos commentaires sur les efforts de l'Éducation permanente de l'Université de Moncton à répondre à vos besoins de formation dans le domaine du vieillissement nous sont très importants. SVP nous en faire part ci-après.**

---

---

---

***Merci de votre collaboration !***



## **Annexe C**

### **GUIDE POUR LES ENTREVUES TELEPHONIQUES**

#### Employeurs – Dirigeant d'établissements de santé

1. Décrivez le profil de vos ressources humaines (nombre d'employés, niveau de formation, postes, responsabilités).
2. Vos employés ont-ils accès à une formation continue ? Si oui, quel genre ? Sinon, pourquoi ?
3. De quel ordre est votre budget en formation ?
4. Offrez-vous une ou des reconnaissances si un employé suit une telle formation ?
5. Connaissez-vous les programmes de formation de 2<sup>e</sup> cycle en étude appliquée du vieillissement de l'Université de Moncton ?
6. Lesquels de vos employés pourraient être intéressés à suivre de tels programmes ?

#### Étudiants (Admission, inscription ou abandon)

1. Quelle est votre occupation et votre expérience de travail ?
2. Comment avez-vous découvert les programmes formation de 2<sup>e</sup> cycle en étude appliquée du vieillissement de l'Université de Moncton ?
3. Qu'est-ce qui vous a motivé à vouloir vous y inscrire ?
4. Une fois admis au Certificat, vous ne vous êtes pas inscrite, pourquoi ?
5. Jusqu'à présent, quels cours avez-vous suivi ? Est-ce que ces cours ont rencontré vos attentes ? Avez-vous l'intention de terminer le Certificat ? Avez-vous l'intention de terminer le Diplôme ?
6. Êtes-vous à l'aise de suivre des cours en ligne ?

#### Dirigeants d'associations professionnelles

1. Est-ce que la formation continue est obligatoire pour vos membres ? Si oui, décrivez la nature des exigences.
2. Est-ce que vous connaissez les Programmes de formation de 2<sup>e</sup> cycle en étude appliquée du vieillissement de l'Université de Moncton ?
3. Est-ce que ces programmes pourraient intéresser certains de vos membres ? Si oui, quels cours en particuliers ?
4. Est-ce que les cours offerts dans le cadre de ces programmes pourraient être reconnus et satisfaire à vos exigences de formation continue obligatoire ?
5. Seriez-vous ouvert à explorer des collaborations avec l'Éducation permanente de l'Université de Moncton à cet égard ?

#### Experts du secteur de la santé

1. Quelle importance accorde-t-on à la question du vieillissement chez les professionnels de la santé et dans les établissements de santé ?

2. Est-ce que vous connaissez les Programmes de formation de 2<sup>e</sup> cycle en étude appliquée du vieillissement de l'Université de Moncton ?
3. Que pensez-vous de ces programmes et des cours qui sont offerts dans le cadre de ceux-ci ?
4. Selon vous, quels professionnels de la santé l'Université de Moncton – Éducation permanente devrait-elle ciblés en particulier ?
5. Connaissez-vous d'autres programmes d'étude sur le vieillissement de ce genre ? Quelles sont les forces et les faiblesses des deux (2) programmes offerts à l'Université de Moncton par rapport à ces autres programmes ?

***\*Note :** Les entrevues auprès des membres du personnel de l'Université de Moncton étaient destinées à recueillir les renseignements de base sur l'historique des programmes, les cours offerts, la stratégie de marketing ainsi que les admissions et inscriptions.*

**ANNEXE D**  
**MESSAGE ADRESSÉ AUX DIRIGEANTS D'ÉTABLISSEMENTS ET  
D'ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES**

Depuis 2009, l'Université de Moncton - Éducation permanente, offre un certificat et un diplôme de 2e cycle en études appliquées du vieillissement. Elle m'a confié le mandat de faire une étude pour déterminer, auprès de la clientèle cible,

- si ces deux programmes sont bien connus;
- si le contenu de ces programmes rencontre toujours les besoins;
- le niveau d'intérêt à suivre un tel programme;
- les incitatifs souhaitables;
- les obstacles ou empêchements rencontrés;
- l'aisance à suivre une formation en ligne;

J'apprécierais grandement pouvoir discuter avec vous au sujet de cette étude au téléphone à un moment qui conviendrait cette semaine. En pièces jointes vous trouverez une description du programme de certificat et de diplôme en question.

Dans l'attente de vous lire sous peu, je vous remercie à l'avance de votre collaboration.

## **ANNEXE E**

### **LISTE DES PERSONNES SÉLECTIONNÉES POUR LE SONDAGE CIBLÉ ET LES ENTREVUES EN PROFONDEUR**

Paul Arsenault	Directeur général - Villa Saint-Joseph de Tracadie Sheila
Elizabeth Arsenault	Audiologiste et propriétaire d'une clinique privée - Première et seule finissante du Programme de certificat de 2e cycle en études du vieillissement
Rachel Arseneau-Ferguson	Directrice - CCNB - Campbellton
Lucille Auffrey	Ancienne directrice générale - Association des infirmières du Canada
Julie Bergeron	Agente de recrutement étudiant – CNFS – Volet Université de Moncton
Monique Cormier-Daigle	Directrice du développement des compétences – Réseau de santé Vitalité
Nicole Deveau	Directrice des services opérationnels – Villa Providence de Shédiac
Rachelle Gagnon	Directrice générale des ressources humaines – Assomption Vie
Annie Giasson	Présidente - Association des orthophonistes et des audiologistes du Nouveau-Brunswick
Dr. Réjean Hébert	Ancien doyen de la faculté de médecine – Université Sherbrooke
Aline Johanns	Vice-présidente aux ressources humaines – Réseau de Santé Vitalité
Claire Savoie	Ambassadrice des programmes de 2e cycle en ÉVA admise au certificat et Directrice générale du Foyer Notre-Dame de Lourdes à Bathurst
Denise Savoie	Directrice du service à la clientèle – Éducation permanente – Université de Moncton
Elda Savoie	Coordonnatrice - Programmes d'études appliquées du vieillissement – Université de Moncton
Dr. Aurel Schofield	Directeur et doyen associé – Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick - Université de Moncton
Denise Rousselle	Étudiante inscrite au Certificat
Donald Léo LeBlanc	Étudiant inscrit au Certificat
Anne-Marie Gammon	Admise au Certificat, pas inscrite – faute de temps